

## Réunion extraordinaire du comité de pilotage

Mardi 27 septembre 2022

### COMPTE-RENDU

Ce document présente le compte-rendu de la réunion extraordinaire du comité de pilotage de la PFOSS Auvergne-Rhône-Alpes du mardi 27 septembre 2022. Cette réunion avait pour objectif premier d'identifier les thématiques à retenir préférentiellement pour le prochain séminaire de la PFOSS prévu en juin 2023. En second point, les principales modifications apportées à la charte de fonctionnement de la PFOSS suite à la publication d'une nouvelle instruction relative aux missions des plate-formes ont été présentées aux membres du comité de pilotage, avec une validation attendue d'ici le prochain COPIL de décembre.

Introduction.....	2
Tour de table des participant-es.....	2
Présentation des propositions de thématiques pour le prochain séminaire PFOSS.....	2
Identification des thématiques à retenir préférentiellement par le COPIL.....	3
Présentation des modifications apportées à la charte de fonctionnement de la PFOSS.....	3
Clôture de la réunion.....	4
ANNEXE n°1 : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DU PILOTAGE .....	5
ANNEXE n°2 : LISTE DES THÉMATIQUES PROPOSÉES PAR LE RÉSEAU .....	6

## Introduction

Monsieur Pierre BARRUEL, directeur général délégué de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, a présidé cette réunion extraordinaire du comité de pilotage de la PFOSS Auvergne-Rhône-Alpes.

Après avoir remercié l'ensemble des membres du comité de pilotage de leur présence, il a souligné l'intérêt de la plate-forme pour les acteurs·rices de l'observation sanitaire et sociale rendu saillant par la richesse des propositions de thématiques issues des partenaires du réseau ainsi que par la transversalité de la plate-forme permettant une approche croisée entre l'État, les collectivités territoriales, les observateurs·rices du social et de la santé en vue de rencontres, de partages, de productions, de connaissances et de débats.

Il a également souligné l'importance des rencontres entre professionnel·les de l'observation et de la donnée publique que propose la PFOSS d'une part, mais aussi l'ouverture enrichissante qu'apporte une journée de séminaire ouverte à d'autres structures non adhérentes au réseau de la PFOSS où l'observation rencontre l'action et la décision.

## Tour de table des participant·es

Un tour de table a été proposé en début de réunion. Les participant·es ont été invité·es à prendre la parole afin de se présenter en précisant la structure adhérente qu'ils représentaient. Retrouvez en annexes la liste des structures membres du comité de pilotage ([ANNEXE n°1 : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DU PILOTAGE](#)).

## Présentation des propositions de thématiques pour le prochain séminaire PFOSS

La PFOSS organise tous les deux ans un séminaire régional de l'observation sanitaire et sociale sur une thématique d'intérêt partagé par les structures adhérentes à la plate-forme, sélectionnée par le comité de pilotage et validée par la DREETS. Contrairement aux autres rencontres proposées par la plate-forme, réservées en priorité aux membres du réseau, le séminaire est ouvert à toute structure non adhérente à la PFOSS. En effet, il a pour objectif principal de réunir aux côtés des professionnel·les de l'observation et de la statistique des champs sanitaire et social, les professionnel·les et bénévoles de l'action sanitaire et sociale ainsi que les responsables du pilotage et de la mise en œuvre des politiques publiques sociales et médico-sociales. [Cliquez ici](#) pour retrouver les informations relatives aux éditions antérieures.

### **LE PROCHAIN SÉMINAIRE DE LA PFOSS AURA LIEU COURANT JUIN 2023 (DATE À PRÉCISER).**

À l'instar de la consultation des membres de la PFOSS lors de la collecte des thèmes de travail en fin d'année en vue de l'élaboration du programme de travail de la plate-forme pour l'année à venir ([cliquez ici](#) pour retrouver les informations relatives à la collecte des thèmes), l'ensemble des structures adhérentes à la PFOSS a été invité à s'exprimer quant à la thématique du prochain séminaire de la plate-forme en amont de ce comité de pilotage. Les thématiques non retenues pour le séminaire seront reversées dans celles mobilisables sous d'autres formats de rencontres proposées par la PFOSS à l'occasion de la réunion traditionnelle du comité de pilotage en décembre prochain.

Retrouvez en annexes les thématiques proposées par le réseau pour la prochaine édition du séminaire ([ANNEXE n°2 : LISTE DES THÉMATIQUES PROPOSÉES PAR LE RÉSEAU](#)).

## Identification des thématiques à retenir préférentiellement par le COPIL

Suite à la présentation de ces propositions, les membres du comité de pilotage ont échangé en spécifiant leurs préférences et les apports éventuels des travaux réalisés au sein de leur structure qui pourraient nourrir le débat en fonction de la thématique choisie pour le séminaire.

Dans l'ordre de préférence, ci-dessous les 3 thématiques privilégiées par le comité de pilotage :

- **Les métiers « du care » aujourd'hui en tension**
- **L'observation de l'activité saisonnière**
- **La question du défi climatique dans les politiques publiques sanitaires et sociales**

Remarque : Le lien entre **observation et prospective** est également un sujet prégnant pour les membres du comité de pilotage. Sans pour autant en faire la thématique d'un séminaire afin de préférer une rencontre autour d'un sujet de fond plutôt qu'une journée trop méthodologique, elle serait à retenir lors de l'élaboration du programme de travail de la PFOSS 2023. La méthodologie de l'observation prospective pourrait par exemple faire l'objet d'interventions en journées d'échanges ou bien d'ateliers en cours de l'année. L'application et l'intérêt de l'observation prospective pourrait alors être illustrée en abordant des thématiques diverses et variées. Autrement, cette question pourrait également être traitée dans le cadre du séminaire en étant intégrée dans certaines interventions au programme de cette journée et/ou en faisant l'objet d'un atelier ou d'une table ronde (si un temps d'échanges interactif de la sorte est proposé au cours du séminaire).

## Présentation des modifications apportées à la charte de fonctionnement de la PFOSS

Suite à l'entrée en vigueur de la réforme de l'organisation territoriale de l'État instituant la création des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) au 1<sup>er</sup> avril 2021, une nouvelle instruction relative aux missions des plates-formes d'observation régionales a été publiée en décembre de la même année (instruction N° DREES/OSOL/DGCS/DIHAL/2021/244 du 8 décembre 2021 : [cliquez ici](#)). Cette dernière réaffirme les orientations et les missions confiées aux plates-formes précisées dans les circulaires antérieures. Dans ce contexte, l'instance de pilotage et de coordination de la plate-forme Auvergne-Rhône-Alpes a actualisé la charte de fonctionnement de la PFOSS au regard des changements intervenus dans le paysage institutionnel.

L'actualisation de la charte de fonctionnement de la PFOSS n'entraîne pas de modifications importantes de son contenu initial mais propose plutôt une clarification et une simplification de l'information.

La version actuelle de la charte est accessible sur le site de la plate-forme ([cliquez ici](#)). Sa version actualisée est en cours de relecture par la directrice de la DREETS, Mme Isabelle NOTTER, et doit également faire l'objet d'une validation par les membres du comité de pilotage. **Isabelle NOTTER validera ce document en dernière instance à l'occasion de la réunion du comité de pilotage le 13 décembre 2022.**

## Clôture de la réunion

En conclusion de cette réunion, il a été arrêté de :

- Revenir vers les membres du comité de pilotage qui n'ont pas pu se rendre présents pour cette réunion extraordinaire afin de prendre en compte leur avis par rapport aux 3 thématiques ressorties pour le prochain séminaire ;
- Soumettre les 3 thématiques retenues préférentiellement par le comité de pilotage à la directrice de la DREETS qui sélectionnera alors celle qui fera l'objet du prochain séminaire en 2023 ;
- Conserver les propositions non retenues pour le séminaire pour y revenir à l'occasion du prochain comité de pilotage ordinaire de la PFOSS en décembre prochain et éventuellement les intégrer au programme de travail pour 2023.
- Concernant le projet de charte, il a été convenu de laisser à tous les membres du COPIL le soin de le valider d'ici à la prochaine réunion.

**PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE**  
**Mardi 13 décembre 2022 à 14h00 (en visioconférence)**

## ANNEXE n°1 : LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DU PILOTAGE

Structures membres du comité de pilotage par ordre alphabétique :

<b>Structure membre du comité de pilotage</b>	<b>Représentant-es</b>
ARS	excusée
Caf du Puy-de-Dôme	excusée
Caf de la Savoie	excusée
CARSAT Auvergne	excusée
Conseil départemental de l'Allier	excusé
Conseil départemental de l'Ardèche	VILLARD Amandine
Conseil départemental de l'Isère	ROBERT Sophie
Conseil départemental du Cantal	excusé
Conseil départemental de la Loire	MOURARD Carinne
Conseil départemental du Puy-de-Dôme	excusé
Conseil régional	excusé
CREAI	GUINCHARD Marie
DREAL	DUPLAIN Maxime
DREETS/Pilotage PFOSS	BARRUEL Pierre
DREETS/Pilotage PFOSS	GUILLAUME Sabine
DREETS/Pilotage PFOSS	JAKSE Christine
DRSM	CLAVAUD Henri
INSEE	LÉGER Florence
MSA Auvergne	excusée
ORS	MAQUINGHEN Sylvie
ORS/Coordination PFOSS	ARGAUD Soizic
Pôle Emploi	GIQUET Vincent
Région académique (Académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon)	excusée
URIOPSS	excusée

Retrouvez ci-dessous les thématiques proposées par le réseau pour la prochaine édition du séminaire :

- **Impacts de la crise du coronavirus**

Remarque : Au printemps puis à l'été 2022, la PFOSS a organisé un cycle de rencontres autour des conséquences sanitaires et socio-économiques de la crise du coronavirus (journées d'échanges réservées aux membres de la plate-forme : [cliquez ici](#) pour retrouver les informations relatives à ces rendez-vous).

- **La qualité de vie**

Qu'est ce qui contribue à la qualité de vie ? Quels sont les moyens à notre disposition pour l'observer, l'évaluer et l'améliorer sachant que les grands déterminants de la qualité de vie font écho aux enjeux sanitaires et environnementaux actuels ?

- **Comment prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques sociales ?**

Comment prendre en compte la question de la transition environnementale dans les politiques sociales sachant que les publics cibles des politiques sociales sont les 1<sup>ères</sup> victimes des conséquences du dérèglement climatique. Cette proposition s'accompagne d'une proposition d'intervention : la présentation d'un travail réalisé dans le cadre d'une collaboration entre le CCAS d'Échirolles et l'agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) autour de l'analyse des besoins sociaux d'Échirolles 2022 s'intitulant « Questions environnementales et questions sociales : quels effets mutuels sur les conditions de vie des échirollois-es ? ».

- **La santé, le social et l'environnement : l'effet (néfaste) des politiques de transition**

Thématique à la croisée entre santé, social et environnement qui fait écho à la thématique précédente. Même proposition d'intervention que la thématique précédente.

- **Les formes de précarité émergentes/en renforcement à la transition écologique**

Comment l'observation peut-elle nous permettre d'évaluer et d'apprécier des formes de précarité émergentes et/ou en renforcement liées à la transition écologique ? Un des angles d'approche pour aborder cette question pourrait par exemple être celui de l'énergie (zones à faibles émissions, rénovation des logements pour les propriétaires fragiles...) et plus largement, l'articulation avec la vulnérabilité du cadre de vie.

- **Comment l'observation nourrit-elle la connaissance pour faire face au défi climatique ?**

Plusieurs questions peuvent être abordées ici comme par exemple les conséquences des politiques publiques sur les consommations d'énergie.

- **L'évolution de certains métiers du fait du changement climatique**

Comment qualifier et quantifier les métiers qui pourraient être amenés à disparaître face au dérèglement climatique d'une part (ex : dans certains secteurs, ces industries qui pourraient être contraintes d'arrêter leur activité du fait du changement climatique ou au nom du développement durable) et ceux qui, a contrario, émergent pour répondre à de nouveaux besoins de la population, de nouveaux enjeux sociétaux.

- **Les métiers « du care » aujourd'hui en tension**

Comment observer pour mieux connaître les métiers du soin et de l'accompagnement ? Ce volet du marché du travail étant en tension aujourd'hui puisque, d'un côté, le besoin pour ces métiers est en forte croissance à cause notamment d'une population vieillissante et désireuse de vivre à domicile ou encore de l'augmentation du nombre de personnes souffrant d'une maladie chronique ; et d'un autre, on a un pool de professionnels déficitaire malgré des actions de revalorisation de l'attractivité de ces professions. Cette thématique pourrait par ailleurs être mise en parallèle avec l'impact de la crise sanitaire ayant révélé les secteurs essentiels de la société : celui du handicap, de l'aide familiale et bien sûr du soin ; mais aussi des inégalités de genre puisque ce sont surtout des métiers exercés par des femmes.

- **Observer l'activité saisonnière**

Comment mesurer l'impact sur un territoire d'une forte activité saisonnière ? Comment calibrer le volume de saisonniers sachant l'enjeu d'anticiper leurs besoins (en termes de logement, emploi, santé, accueil des jeunes enfants...), tout en respectant ceux des habitants du territoire ? Remarque : De la même façon que le séminaire 2021 sur la ruralité s'est ouvert sur la définition même de la ruralité, un séminaire portant sur cette thématique aurait tout intérêt à s'interroger également sur le concept même d'activité saisonnière (hors loisirs d'hiver en montage ou période de vendange, cette dernière peut également faire référence aux pics d'activité que l'on retrouve en ville à certaines périodes de l'année : congrès, évènements culturels cycliques, etc.)

- **Le lien entre observation & prospective**

Quelles approches pour anticiper l'évolution future des sociétés et dégager des éléments de prévision face aux grands enjeux sociétaux, sanitaires et environnementaux actuels (santé publique, vieillissement de la population, développement durable, nouveaux modes de vie, conditions de travail...) ?

- **Enfance, parentalité & précarité**

Quel impact de la précarité sur le développement de l'enfant et de la relation enfant-parent (e.g. la question de la construction de l'enfant et de la relation enfant-parents dans des situations complexes d'hébergement) ?

- **Rôle social des crèches**

Comment mesurer l'impact social de l'accueil du jeune enfant en crèche pour les familles ? Cette thématique s'intéresse tant au sujet de fond qu'aux difficultés méthodologiques d'observation relatives à cette question.

- **Inégalités territoriales / de genre / de classe...**

Thématique pouvant être abordée de différentes façons : par une entrée « territoires », en lien avec la question du genre ou encore à travers la question des classes

- **Genre & précarité**

Comment examiner la précarité à travers le prisme du genre en s'intéressant par exemple à la place des femmes dans la société, dans la famille, en fonction des secteurs d'activité, etc.

- **La santé des femmes résidant en QPV**

Proposition émergeant suite à un constat : le fait qu'il n'y a que très peu de données sur ce sujet, qu'il est de fait difficile de documenter. Que ce soit sur les problématiques de santé vécues, les consultations médicales des femmes des quartiers, ou encore le recours à certains dispositifs d'accès aux soins, il y a très peu de statistiques genrées et territorialisées à ce maillage.

- **Le handicap : spécificité des besoins et inégalités sociales de santé**

Proposition relative aux inégalités dans le domaine de la santé à travers les inégalités sociales de santé dans le champ du handicap. L'idée ici étant de s'intéresser notamment à la question de la spécificité des besoins des personnes porteuses de handicap sachant la grande diversité des types de handicap (cognitifs, moteurs, psychiques...) et les difficultés rencontrées par ce public pouvant être creusées par un certain nombre d'inégalités.

- **Les jeunes seniors (invisibilisation des 50 ans et plus depuis la crise)**

Suggestion de thématique accompagnée d'une proposition d'intervention à travers la présentation d'un travail de recherche-action dénommée « Évolution après covid de l'invisibilité des précarités » (ECOVIP). Ce travail portant sur la question de l'invisibilisation croissante des seniors (dès 50 ans) depuis la crise sanitaire et la façon de renouer le lien avec les plus de 50 ans invisibilisés que l'on retrouve dans les demandes de soutien psychosocial.

- **La vulnérabilité des seniors : libre choix de vie & indicateurs alternatifs**

Comment mesurer la vulnérabilité des personnes âgées, non plus par l'intermédiaire d'indicateurs relatifs à leur isolement, mais à travers leur degré de liberté concernant leur choix de vie ? Quels seraient les nouveaux indicateurs d'observation permettant d'apprécier le fait pour une personne âgée d'être libre de ses choix, notamment en termes de condition de logement ?

- **Petite enfance & personnes âgées/autonomie (schémas départementaux)**

- **Bénéficiaires d'aides de la CAF, minimas sociaux et impact de la crise**

- **Évolution de la population et projections démographique**

Remarque sur les 3 dernières propositions : concernant les thématiques « petite enfance » mais aussi « personnes âgées & autonomie » ou encore « bénéficiaires d'aides de la CAF, minimas sociaux et impact de la crise » & « évolution de la population et projections démographiques », l'Insee a un certain nombre de travaux en cours auxquels il serait pertinent de penser pour apporter des éléments de cadrage ou de la matière aux réflexions & aux échanges si nous orientons le séminaire sur l'une de ces questions.